

PREMIERE CONFERENCE INTERGOUVERNEMENTALE MONDIALE
SUR LA SURVIE E PROTECTION DES GRANDS SINGES
Kinshasa du 05 au 09 septembre 2005

**DECLARATION DES PROFESSIONNELS DES MEDIAS DU SECTEUR
DE L'ENVIRONNEMENT.**

Nous,

Professionnels des médias spécialisés dans les questions environnementales et réunis au sein du réseau national « Médias pour l'Environnement et le Tourisme », MET en sigle,

Ayant pris part aux travaux de la première conférence intergouvernementale mondiale sur la survie et la protection des grands singes tenue à Kinshasa du 05 au 09 septembre 2005,

Conscients des menaces qui pèsent sur la biodiversité dans l'aire des grands singes ,

Mus par la volonté de soutenir GRASP dans la vulgarisation de sa stratégie globale par les supports médiatiques,

Considérant le degré d'ignorance par la population des risques de dégradation que court la planète à cause de l'utilisation irrationnelle des ressources forestières,

Entendu que les médias jouent un rôle indispensable dans la mobilisation des esprits et des forces en vue du développement socio-économique,

Prenons le ferme engagement de :

- Diffuser largement les résolutions de cette première conférence intergouvernementale mondiale sur les grands singes,
- Accompagner GRASP dans toutes ses actions futures,
- Mettre notre expertise et nos supports médiatiques à la disposition des gouvernements, des

partenaires et toutes autres parties prenantes du GRASP pour la vulgarisation de l'information nécessaire au temps voulu.

Recommandons:

- 1 L'établissement du partenariat entre le Projet pour la survie et la protection des grands singes GRASP et Médias pour l'Environnement et le Tourisme MET
- 2 La facilitation des échanges avec les autres médias de l'environnement à travers le monde
- 3 L'organisation prochaine en République Démocratique du Congo d'une table-ronde de la presse environnementale à laquelle faire participer professionnels des médias de l'environnement des autres pays.

Fait à Kinshasa, le 09 Septembre 2005

Médias pour l'Environnement et le Tourisme

Ont participé à l'élaboration de la présente déclaration :

Anne Marie KALANGA (Radio Télévision Nationale Congolaise)

Augustine KASAMBULE(Antenne A Télévision)

Mariette TSHIBOLA (Global Television)

Jean Richard MUTOMBO (Journal « Info Environnement »)

Anselme NKISI (Journal « l'Avenir »)

Constance TEKITILA (Agence Congolaise de Presse)

Urbain SAKASAK(PANA)

Georges TAMBA(Agence France Presse)